

prenait sa source dans une foi profonde, il possédait une âme bonne et saine qui convient si bien au prêtre et surtout au curé. Il n'avait rien à lui qui ne fût au service de tous ceux qui se trouvaient dans le besoin. Avec cette grâce et cette bienveillance qui sont les fruits de la charité de Jésus-Christ, il savait rendre service en faisant comprendre qu'il était redevable envers ceux qu'il obligeait.

M. Noël était d'un caractère gai et jovial, mais sa profonde vertu savait contenir sa gaieté dans les bornes de cette modestie sacerdotale qui ne dégénère jamais en paroles impétueuses ou en éclats de rire immodérés.

Ce digne curé fut un ange de douceur, de bonté, de charité et d'une modestie bien propre à laisser sur l'île-aux-Coudres les précieuses semences d'une solide piété, qu'il travailla avec beaucoup de zèle à inspirer aux âmes dont il avait la conduite.

Comme curé, M. Noël continua à instruire ceux que M. Asselin avait eu tant de zèle et de courage à pénétrer de l'esprit chrétien. La manière de prêcher de M. Noël était de pénétrer les âmes par des paroles douces et pleines de charité, qui ont un si puissant effet sur les personnes animées de l'esprit de foi. Il s'occupa beaucoup de l'instruction chrétienne des enfants qui fréquentaient les catéchismes ; il savait se mettre à leur portée en leur rendant attrayante la connaissance et la pratique de la morale de l'évangile.

M. Noël fut un des nombreux bienfaiteurs auxquels je suis si grandement redevable : voici comment.

Ayant subi une maladie très-grave pendant que j'étais curé de Sainte-Anne de la Pocatière, plusieurs des habitants de l'île-aux-Coudres eurent la charité de me venir chercher pour me traverser à ma paroisse natale. J'allai prendre mon logement chez le bon et charitable M. Noël, qui me reçut avec ce charme de bienveillance que lui dictait un cœur de séraphin. Dans ce presbytère, où régnait une si grande paix, je reçus, tant de la part de M. Noël que de sa vertueuse sœur, les soins les plus empressés comme les plus délicats. Pendant six longues semaines, je fus sous les soins de l'un et de l'autre, et Dieu sait quels témoignages de charité ils me prodiguèrent ! De jour et de nuit, la bonne et sainte sœur de M. Noël fut à mon service et eut soin de moi avec cette attention dont les cœurs vraiment chrétiens sont seuls capables. Si je revins à la santé, je le dois, après l'aide de Dieu, aux soins intelligents et dévoués qu'ils prirent de moi. Et pour mettre le comble à leurs bienfaits à mon égard, ils ne voulurent rien accepter pour se dédommager des sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour ma ramener à la vie.

On me pardonnera, je pense, de dire quelques mots de cette sainte fille qui a tant contribué à me rappeler à la santé.

J'ai rencontré, pendant ma vie, beaucoup de personnes vertueuses ; mais, je le dis comme je le crois, j'en ai vu un très-petit nombre de mérite et de la vertu de cette bonne sœur de M. Noël. Sans la moindre prétention, mademoiselle Noël remplissait tous ses devoirs avec un esprit de recueillement parfait. Toujours sage, toujours douce, toujours bonne, toujours aimable, elle faisait chaque chose sans bruit, sans trouble, sans ostentation. Elle présentait le plus parfait modèle d'une fille de presbytère par la modestie de ses habits, par sa réserve, par sa sagesse et par sa bonne conduite. Elle ne croyait pas que, par la raison qu'elle était la sœur d'un curé, elle pouvait apparaître d'une autre condition que celle où la providence l'avait fait naître. Étrangère à tout ce qui se passait ou se disait dans la paroisse, elle ne voyait que peu de personnes, qu'elle édifiait par sa piété et par ses conversations, pendant lesquelles jamais un mot contre la charité ne s'échappait de ses lèvres.

Le plus bel éloge que je pourrais faire de mademoiselle Noël, c'est que sa conduite fit croire à la vertu un certain monsieur qui n'y croyait guère et dont le plaisir

était de censurer la conduite des prêtres et des personnes qui avaient la simplicité de les écouter.

Après avoir été curé de l'île-aux-Coudres pendant environ quatre ans, M. Martin-Léon Noël laissa l'île sur la fin de septembre de l'année 1843.

XV

M. JEAN-BAPTISTE PELLETIER, CURÉ ACTUEL DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

M. Jean-Baptiste Pelletier fut ordonné prêtre le 24 mai 1838. À la fin du même mois, M. Pelletier fut envoyé vicaire à Nicolet, et y demeura comme tel jusqu'à la fin de mai 1841. A cette date, il fut nommé vicaire à Saint-François du Lac, pendant un mois, lorsque M. Béland était curé de cette paroisse. Au bout de ce mois, il fut transféré au vicariat de la Baie du Fèbvre, et y demeura jusqu'au 1er d'octobre de la même année 1841. Enfin, il fut envoyé le même automne comme vicaire à Sainte-Marie de la Beauce, où il est demeuré deux années, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1843. Il vint alors prendre possession de la cure de l'île-aux-Coudres vers le premier du mois d'octobre. Il y a eu 27 ans au premier octobre dernier, 1870, que M. Pelletier est environné par les eaux du fleuve, sur sa petite île-aux-Coudres. C'est de beaucoup le plus long séjour qu'aucun des curés avant lui ait fait dans cette paroisse.

Depuis l'année 1855, monsieur le curé actuel de l'île-aux-Coudres se trouve dans une toute autre position que celle de ses prédécesseurs, par le fait de la résidence, sur l'île, de M. l'abbé Godfroi Tremblay, ce qui l'exempte des ennuis que cause toujours à un curé l'isolement dans une paroisse seule au sein des eaux du fleuve. M. Tremblay fait la consolation du curé par son heureux caractère et son excellent cœur.

J'aurais bien encore autres choses à dire de M. Pelletier, mais je ne l'ose, dans la crainte de lui causer de la peine, ou de m'exposer à recevoir des reproches, dont je ne pourrais me justifier sans blesser sa modestie.

(La suite au prochain numéro.)

LE FORÇAT, RÉHABILITÉ

J'ai lu, je ne sais plus dans quel livre, qu'il existait autrefois dans les bagnes une coutume singulière, sous l'empire de laquelle il arrivait parfois qu'un forçat pouvait se racheter de l'infamie.

Lorsque, à l'époque reculée dont nous parlons, un navire était sur le chantier, et que sa construction finie, il s'agissait de le lancer dans les flots, il était, paraît-il, extrêmement dangereux d'aller saper à l'avant du bâtiment la dernière quille qui, seule, le retenait encore.

Presque toujours, l'ouvrier assez courageux pour se charger de cette mission payait de sa vie son dévouement et son audace.

Au dernier coup de hache qu'il envoyait à la quille, l'énorme charpente s'ébranlait avec un majestueux fracas et s'élançait avec une sorte d'impatience dans les eaux dont elle allait prendre possession.

C'était instantané ! Et malgré la célérité qu'il pouvait déployer, en dépit de son adresse, le pauvre charpentier roulait broyé sous les flancs puissants de la nouvelle galère !

C'est toujours une grande fête pour un port de mer que le lancement d'un bâtiment.

Les autorités civiles et militaires sont convoquées ; les curieux se pressent en foule sur les quais ; de toutes parts les spectateurs sont accourus, et la religion elle-même a envoyé ses ministres pour sanctifier cette cérémonie nationale.

Or, il était douloureux qu'une pareille solennité coûtât chaque fois la vie à un malheureux, et l'on avait vainement cherché le moyen d'éviter de telles catastrophes.

Mais ç'avait été en vain.

Un jour cependant, on était à la veille

du lancement d'une grande frégate dont la construction venait d'être achevée, et l'on avait inutilement cherché, parmi les ouvriers du port, un homme assez résolu pour donner le dernier coup de hache.

Le gouverneur était dans une grande perplexité, et il s'ingéniait à trouver une issue à cette situation embarrassante, quand on vint lui annoncer que le commissaire du bagne demandait à lui parler.

— Faites entrer, dit le gouverneur. Et aussitôt le commissaire entra, suivi d'un homme vêtu d'un costume qu'on n'avait pas l'habitude de rencontrer en pareils lieux.

Ce costume était celui des forçats. Le gouverneur fit un mouvement, et le commissaire s'inclina.

— Qu'est-ce à dire ? dit le premier, et que signifie cette démarche ?

— Quand vous en connaîtrez le motif, répondit le commissaire, j'ose espérer que vous voudrez bien excuser ce qu'elle a d'insolite.

— De quoi s'agit-il ?

— Voici. Monsieur le gouverneur, on doit lancer demain la dernière frégate construite.

— En effet.

— Toutes les autorités sont convoquées : le clergé est invité à assister à la cérémonie, et il ne manque plus qu'une chose vraiment essentielle : c'est l'homme qui doit couper la quille qui retient encore à cette heure le bâtiment sur son chantier.

— Vous savez cela ?

— On vient de me l'apprendre.

— Qui ?

— Cet homme.

Et, en parlant ainsi, le commissaire désigna le forçat dont il était accompagné.

C'était un homme de haute taille, la figure ouverte, intelligente, et dont la physionomie ne présentait nullement le caractère de férocité que l'on remarque d'ordinaire chez les criminels endurcis.

Le gouverneur se sentit attiré par un commencement de sympathie vers ce malheureux.

— Auriez-vous par hasard, lui demanda-t-il aussitôt, trouvé le moyen de nous tirer de l'embarras où nous sommes ?

— Je le crois, monsieur le gouverneur, répondit le condamné.

— Et qu'y aurait-il à faire ?

— Une chose fort simple.

— Laquelle ?

— Ce serait de me confier à moi la mission que vous confiez d'ordinaire à un ouvrier.

— Et vous l'accepteriez ?

— Avec joie.

— Mais vous connaissez les dangers à affronter ?

— Je ne les crains pas.

— Vous pouvez être broyé.

— La mort m'effraie moins que la honte. Le gouverneur tressaillit.

L'homme qui était devant lui n'était pas évidemment un homme ordinaire.

Il le regarda avec intérêt.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes au bagne ? reprit-il peu après.

— Deux ans, monseigneur, répondit le forçat.

— Et quelle est la durée de votre peine ?

— Vingt années.

— Vous avez donc commis un épouvantable forfait ?

— Aux yeux de la loi, ce que j'ai fait s'appelle crime... A mes yeux, je n'ai accompli qu'une vengeance légitime.

— Vous avez assassiné quelqu'un ?

— J'ai tué le misérable qui avait déshonoré ma fiancée.

Le gouverneur garda un moment le silence.

Il était profondément impressionné.

— Enfin, quel que soit votre crime, poursuivit-il, nous n'avons aujourd'hui à nous occuper que de votre proposition. Vous demandez donc, n'est-ce pas, à donner le dernier coup de hache à la frégate ?

— C'est cela.

— Et pour le service que vous nous aurez rendu... pour le danger terrible que vous allez courir... quelle récompense espérez-vous ?

Le forçat se prit à sourire.

— Je n'en demande qu'une, répondit-il ;

le danger est terrible, vous l'avez dit vous-même ; c'est la mort probablement... et, si Dieu me fait la grâce d'échapper à ce péril presque certain, c'est la liberté que je veux !

— La liberté !...

— Oui, monseigneur.

— C'est impossible.

— Alors, la frégate ne sera pas lancée demain.

— Mais cette faveur est exorbitante... insensée... et jamais...

Le forçat s'inclina sans répondre.

Puis, sur un geste du gouverneur, il se retira précédé du commissaire.

À la porte de l'hôtel une femme attendait.

Cette femme était jeune encore ; sa beauté avait ce cachet particulier aux natures méridionales, et que le chagrin, la misère, n'avaient pas complètement altérée.

D'un regard anxieux, elle interrogea le forçat, et, quand celui-ci eut fait un signe imperceptible, elle pâlit effreusement et s'approcha de lui pour lui prendre la main.

— On t'a refusé ? dit-elle, d'une voix brisée.

— Le gouverneur a demandé à réfléchir.

— Alors, tout espoir n'est pas perdu ?

— Il faut attendre.

— Soit ! dit la jeune femme, mais ce sera comme je te l'ai dit : si on te refuse... je suis prête... et quand tu voudras mourir, je mourrai !

Et le forçat et la jeune femme se séparèrent.

Comment s'étaient-ils connus ? comment s'étaient-ils aimés ? dans quel sentiment cette malheureuse femme avait-elle puisé la force de suivre le condamné jusque dans le repaire d'infamie où la justice des hommes l'avait jeté ?

A quoi bon le raconter ?

C'est une histoire qui ressemble à toutes les histoires d'amour... et qui n'apprendrait au lecteur rien de plus que ce qu'il peut supposer...

Quand les deux amants se séparèrent, ils étaient douloureusement impressionnés. L'homme avait dit à la femme : " Je veux mourir où être libre. "

Et la femme avait répondu : " Si tu meurs, je mourrai avec toi ! "

Que se passa-t-il après l'entrevue que le forçat avait eue avec le gouverneur ?

La tradition ne le dit pas.

Toujours est-il que le lendemain matin, toute la ville était sur pied, que la cérémonie avait été fixée pour l'heure de midi, et que dès dix heures, la foule était compacte et serrée aux abords du chantier.

Une particularité ajoutait un attrait spécial à la fête : le bruit s'était répandu qu'aucun ouvrier ne s'étant présenté pour donner le dernier coup à la frégate, on avait confié cette dangereuse mission à un forçat.

On disait encore, mais plus vaguement, que si le condamné échappait à la mort, il recevrait sa liberté en récompense de son dévouement !

Quand midi sonna, un forçat vint, en effet, se placer à l'avant du navire.

Il avait une hache à la main, avait jeté loin de lui l'habit infamant, et les yeux tournés vers le gouverneur, il attendait le signal qui devait lui être envoyé.

Il était pâle, mais ferme et résolu.

A cinquante pas de lui, mêlée à la foule derrière le prêtre chargé de bénir le bâtiment, on voyait une femme, qui, agenouillée, les mains jointes, pleurait et priait.

Le forçat n'avait jeté qu'un regard de ce côté, mais dans ce regard il avait mis tout son cœur et tout son amour.

Regard de mourant et de martyr.

Enfin, les premiers coups de midi retentirent, un grand cri s'éleva, un mouvement inouï se produisit de toutes parts, et le gouverneur fit un geste depuis longtemps attendu.

Le forçat donna le premier coup de hache !

Le silence le plus attentif avait succédé au tumulte... il s'agissait non-seulement du lancement de la frégate... mais encore de la liberté ou de la mort d'un homme. Spectacle poignant, moment solennel !